



Rapport sur la situation en matière de Développement durable

Année 2023

Direction de projets Transition écologique

Sommaire

1. Urbanisme	page 2
Vers un Plan Local d'Urbanisme favorable à la santé	page 3
Des solutions pragmatiques	page 6
2. Mobilité	page 7
Le vélo prend sa place en ville	page 8
L'intermodalité se renforce à Evry-Courcouronnes	page 9
3. Santé environnementale	page 10
Pour un entretien ménager plus sain	page 11
Lutter contre les polluants du quotidien	page 12
4. Déchets	page 13
Baisse des dépôts sauvages sur la ville	page 14
Améliorer le tri dans les espaces publics	page 15
Les jeunes se mobilisent pour la propreté de leur ville	page 16
5. Energie	page 17
Des réseaux d'énergie plus respectueux !	page 18
Des efforts efficaces en matière d'économie d'énergie	page 20
6. Biodiversité	page 23
La ville primée par le conseil Départemental	page 24
La sobriété au service de la biodiversité	page 25
7. Tous acteurs	page 26
Agir ensemble pour un campus durable	page 27
L'assemblée citoyenne planche sur la santé environnementale	page 28
8. Bilan 2023 résumé et perspectives 2024	page 29
Bilan des engagements pour 2023	page 30
Les perspectives 2024	page 32
9. Annexe	page 34

1

URBANISME



Vers un Plan Local d'Urbanisme favorable à la santé

L'environnement, les modes de vie et les facteurs socio-économiques influencent à 70 % notre état de santé. La ville d'Évry-Courcouronnes a fait le choix de mettre la santé au cœur de son futur Plan Local d'Urbanisme.

Poursuite des objectifs en 2024 (P.30)

Pourquoi réviser le Plan Local d'Urbanisme ?

Par délibération n°20220217_030 du Conseil municipal du 17 février 2022, la Ville d'Évry-Courcouronnes a décidé de réviser les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des deux ex-communes d'Évry et de Courcouronnes et de procéder à l'élaboration d'un seul document de PLU sur l'ensemble du territoire.

Si ce document détermine notamment les règles en vigueur pour déposer les permis de construire et toute autre autorisation d'urbanisme, il dessine plus globalement et pour une décennie, un projet de territoire plus écologique, vertueux, et offrant une plus grande qualité de vie aux habitants.

*Lancement de la révision
du PLU pour la ville
d'Évry-Courcouronnes*



Quelles sont les étapes de cette révision ?

- Un état des lieux du territoire (ou diagnostic). C'est dans ce cadre que les habitantes et habitants ont été invités, jusqu'au 28 mars 2023, à donner leur avis via un questionnaire en ligne. Cette consultation a également pris la forme de balades urbaines et d'ateliers durant lesquels les habitants ont pu directement échanger avec les élus.

Urbanisme

- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui formalisera les grandes orientations futures de l'aménagement et du développement de la ville
- Un document réglementaire, déclinant, par zone le règlement à appliquer conformément à ses grands principes

L'ensemble de ces documents fera l'objet d'une enquête publique avant l'adoption du nouveau PLU prévue au 1er trimestre 2025.

Près de 320 questionnaires ont été remplis dans le cadre de l'étape de diagnostic et ont permis d'appréhender les attentes des habitants sur des enjeux tels que le logement, les déplacements ou encore l'environnement. Complétés par l'organisation de 2 ballades urbaines dans la ville, ces retours ont participé à la définition des enjeux du futur PADD.



LES DÉFIS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT :

Des bords de Seine mais surtout grands parcs (parc du lac, des Coquibus, des Tourelles, Bataille, Henri Fabre, des Loges, Pampidou, jardins familiaux) appréciés pour les balades, l'absence de voiture, leur proximité et calme.



Priorités en matière d'environnement :

1. Favoriser la rénovation énergétique des logements par l'isolation thermique, et quand cela n'est pas possible, procéder à des constructions à hautes performances énergétiques
2. Prévoir un urbanisme favorable à la santé des habitants
3. Préserver et renforcer la présences des espaces verts et de la nature en ville
4. Développer les offres d'énergies renouvelables (exemples : un réseau de chauffage urbain basé sur des énergies renouvelables)

Sont toutefois jugés :

- **Moyennement prioritaires** de renforcer les pistes cyclables et cheminements doux, au même titre que le rapprochement des logements des zones d'emploi, d'équipements, de commerces et de services pour éviter les déplacements et leurs effets.

- **Secondaire à pas du tout prioritaire** de préserver la ressource en eau et améliorer la gestion des eaux, favoriser la gestion des déchets et enfin en dernier lieu densifier la ville existante pour éviter de construire sur des sols non artificialisés et que la ville ne s'étende.

La santé environnementale au cœur du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Les axes déclinés ci-dessous sont reliés par un fil rouge qui est celui de l'Urbanisme favorable à la santé.



Urbanisme

Axe 1 - Evry-Courcouronnes cœur d'agglomération, pôle d'excellence, de santé et d'innovation scientifique

- Objectif 1 : Renforcer l'attractivité et le dynamisme économique du territoire.
- Objectif 2 : Développer une offre de logements diversifiées qui réponde aux besoins des habitants en affirmant l'attractivité résidentielle d'Evry-Courcouronnes.

Axe 2 – Evry-Courcouronnes, une centralité unie affirmant ses singularités

- Objectif 1 : S'affranchir des ruptures pour connecter les quartiers tout en conservant leurs spécificités.
- Objectif 2 : Priorités aux espaces publics et aux espaces verts de qualité à Evry-Courcouronnes, garants du bien-être de ses habitants et usagers.

Axe 3 – Evry-Courcouronnes, la confirmation d'un projet urbain sain et durable

- Objectif 1 : Agir pour un urbanisme favorable à la santé
- Objectif 2 : Inscrire le développement urbain au sein d'une trame verte, bleue, brune et noire renforcée.
- Objectif 3 : Promouvoir une gestion durable des ressources locales

De manière plus concrète, le PADD, dans ses préconisations et ses orientations, envisage de limiter et réduire l'exposition de la population et des usagers aux nuisances sonores et aux polluants atmosphériques, de renforcer le maillage de liaisons douces, de supprimer la plantation d'espèce allergène, d'adapter les nouvelles constructions aux conditions climatiques à venir ou encore de préserver et valoriser les trames vertes, bleues et brunes.

Toutes ces actions courent à mettre en oeuvre un urbanisme favorable à la santé. C'est la particularité de PADD qui place la santé comme fil rouge

Ces orientations ont été présentées et mises en débat en Conseil municipal du 14 décembre 2023 conformément au Code de l'Urbanisme.

Des solutions pragmatiques

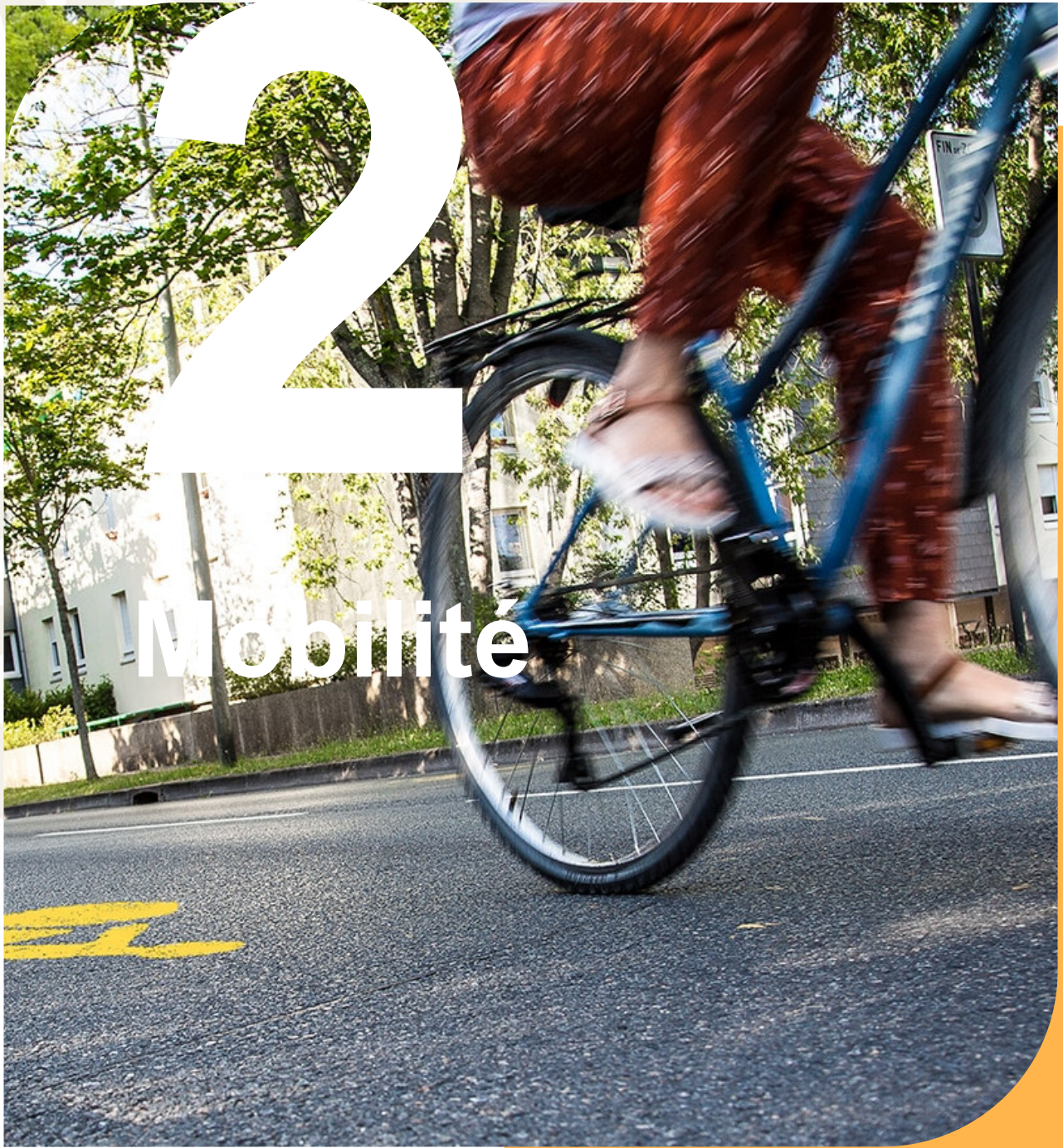
Des solutions sont en cours d'expérimentation sur la Ville pour encourager de nouveaux usages favorables à la santé en cherchant à rafraîchir certains secteurs, en favorisant la pratique sportive ou tout simplement les déplacements actifs.

L'urbanisme transitoire pour des effets pérennes

- Place de la Résistance : Initialement très minérale, la place bénéficie de nouveaux mobiliers éphémères (bancs, tables) et a fait l'objet d'une importante végétalisation, avec le soutien notamment du Budget participatif de la Ville.
- Débutée en juillet 2022, la « Cool et verte » incite à la pratique sportive dans la ville et à suivre un circuit guidant les habitants permettant de découvrir les expositions de la Traversée Galilée, la Vallée de l'Art du Déplacement place Mendès France, la végétalisation de la Place de la Résistance et le Parc Henri-Fabre, véritable coulée verte vers les bords de Seine



Cet été 2023, la ville d'Evry-Courcouronnes a diffusé cette carte dans le journal municipal permettant aux habitants de mieux connaître et repérer les lieux de fraîcheur ouverts au public et particulièrement utiles en périodes de fortes chaleurs.



Mobilité

L'intermodalité se renforce à Evry-Courcouronnes

La multimodalité s'accroît dans une ville où la marche, le vélo, la trottinette et les transports en commun apprennent à cohabiter en harmonie.

Poursuite des objectifs en 2024 (P.33)

Les infrastructures se développent

94 arceaux ont été disposés sur le territoire, complétant ainsi l'offre de stationnement déjà créée en 2022. Le double sens cyclable s'est également développé sur le secteur Evry-Village, tout comme le passage en zone 30 et le maillage s'est structuré grâce à la réhabilitation de la piste « Troisdorf - Médiathèque Albert Camus



La communauté d'Agglomération Grand Paris Sud a procédé de son côté à la rénovation des marquages sur certaines pistes (Boulevard de l'Yerres, rue Louise Michel et rue de l'Internationale) et à la création de nouveaux itinéraires : rue de Bois Guillaume, rue du Bois Sauvage et Boulevard Monet le long de la RD 446.



Le tram 12 en fonctionnement



Inauguré le 9 décembre 2023, le Tram 12 relie désormais Evry-Courcouronnes à Massy sur un linéaire de 20 km. 40 000 voyageurs sont attendus chaque jour sur des rames qui circuleront toutes les 10 mn aux heures de pointe.

Entre Épinay-sur-Orge et Évry-Courcouronnes, des voies douces permettent aux cyclistes et piétons de circuler en toute sécurité.

Chaque station propose par ailleurs des arceaux à vélos voire des consignes vélos sécurisées appelées Véligo comme à Evry-Courcouronnes.

En chiffres :

Acquisition et installation de 94 arceaux : 47638.2 euros TTC

Le vélo prend sa place en ville

Afin de convaincre un maximum d'habitants d'adopter des modes de déplacements doux pour l'environnement et bons pour la santé, la ville crée des opportunités de les essayer.

Opération roulons ensemble

Rien de mieux qu'un grand événement sportif pour donner l'envie de découvrir les modes de déplacements doux (vélos mais également rollers ou trottinettes...) en tant que pratique source de plaisir, et mieux connaître les voies cyclables actuelles et à venir. Le 15 avril 2023, la place de l'Hôtel de Ville a ainsi accueilli de nombreux stands et animations autour de ces mobilités douces, grâce à la présence de nombreuses associations telles que DARE DARE, PRO 91, SCA 2000, Mobilité citoyenne ou encore Bike Art. Plus de 250 personnes issues des différents quartiers de la ville sont venues profiter de ce moment familial.



Savoir Rouler A Vélo continue (SRAV)

Créé par le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR), l'opération « Savoir Rouler à Vélo » vise l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie par les enfants avant leur entrée au collège. En 15 heures environ, les enfants de 6 à 11 ans apprennent ainsi à devenir autonome en vélo, et à pratiquer ainsi une activité physique quotidienne et respectueuse de l'environnement.

Sur Evry-Courcouronnes, les sessions d'apprentissage sont animées par des éducateurs sportifs municipaux auprès des élèves de CM2 essentiellement. Au nombre de six, les éducateurs sportifs de la ville travaillent en partenariat avec la Police Municipale et l'association SCA2000 Cyclisme.

16 écoles de la ville se sont inscrites, soit 555 élèves.



3

Santé environnementale



Pour un entretien ménager plus sain

Nouveau défi de taille pour Evry-Courcouronnes, le passage à l'entretien ménager écologique, en régie dans un premier temps.

Passer a l'entretien ménager écologique

Après la suppression de la vaisselle plastique dans les offices de restauration et les structures Petite Enfance, la création d'un guide santé/bâtiment prescriptif pour le choix des procédés et matériaux sains sur les opérations de construction et de réhabilitation des équipements publics, en parallèle des audits portant sur la qualité de l'air intérieur, la ville a fait le choix du passage à l'entretien ménager écologique sur ses équipements.

Cette transformation importante concerne actuellement les opérations réalisées en régie, il a fallu donc modifier drastiquement la définition des besoins dans le cadre du marché portant sur la fourniture de produits ménagers. Finis les savons aux parfums allergisants, les désodorisants et autres produits inutiles mais si impactant pour la santé. Désormais, place au savon noir, vinaigre blanc et microfibrés.

Montée en compétence des agents



La condition essentielle pour la pleine réussite du projet : la formation des agents municipaux ayant pour fonction principale ou annexe, la réalisation de l'entretien ménager dans les bâtiments municipaux : Atsem dans les écoles, agents d'office dans les cuisines, gardiens des gymnases, équipe en charge du portage des repas à destination des séniors, agents chargés de l'entretien dans les crèches... autant de personnes qui bénéficient actuellement de formation en matière d'entretien

En chiffres :

Accompagnement bureau d'études sur la rédaction du nouveau cahier des charges pour le marché de fournitures de produits ménager : 14520 euros TTC

Formation des agents à l'entretien ménager écologique : 31200 euros TTC

Nombre d'agents formés : 275

Poursuite des objectifs
en 2024 (P.33)

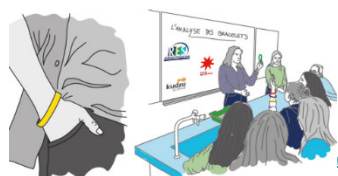
Contre les polluants du quotidien

La Ville continue son combat contre les perturbateurs endocriniens et s'attaque à l'ensemble des polluants intérieurs du quotidien.

Surveiller la qualité de l'air intérieur

Les diagnostics portant sur la qualité de l'air des structures d'accueil des jeunes enfants sont désormais terminés ! En synthèse, des bilans généralement très rassurants et/ou nécessitant des interventions peu compliquées et onéreuses. En cause très fréquemment, des défauts d'entretien des ventilations mécaniques des bâtiments. Le nouveau prestataire a vu ses missions renforcées en la matière.

Suite à ces diagnostics, la Ville doit désormais bâtir un programme d'actions visant à améliorer la qualité de l'air de ces bâtiments et permettre ainsi de réaliser un véritable suivi en la matière.



[sante.triancement-projet-sensibilisation-lycees-region-idf/](https://www.evrycourcouronnes.fr/sante/triancement-projet-sensibilisation-lycees-region-idf/)

Opération Pelif

Le Réseau Environnement Santé et la Région Ile-De-France, en partenariat avec le laboratoire IRES-Kudzu Science, ont mené un projet de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens auprès de 10 000 lycéens.

Par le biais d'un bracelet en silicone porté pendant une semaine, l'exposition de 155 élèves à 24 substances a pu être analysée. Le lycée Baudelaire a activement participé à cette expérience, révélant des résultats partagés avec l'ensemble des lycéens : une contamination globale à 20 des 24 substances recherchées. La sensibilisation sur ce sujet reste plus que jamais d'actualité !

En chiffres :

Participation opération PELIF : 1000 euros TTC



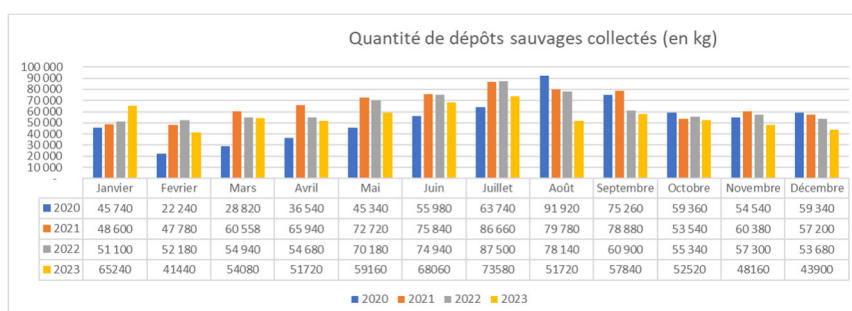
Déchets

Baisse des dépôts sauvages sur la ville

Armée d'un plan de lutte contre les dépôts sauvages, la ville d'Évry-Courcouronnes enregistre des premiers résultats encourageants.

Baisse des tonnages

Surveillance accrue des sites les plus touchés par les dépôts sauvages, identification et convocation voire verbalisation des auteurs de ces dépôts ou encore distribution massive de cartes d'accès aux déchetteries présentes sur l'agglomération, les efforts ont perduré en matière de lutte contre les dépôts sauvages en 2023. Et les résultats sont là !



La ville enregistre une baisse moyenne de 16% entre 2021 et 2023 (baisse en accélération puisqu'elle est de l'ordre de -5% entre 2021 et 2022 et de -11% entre 2022 et 2023). Une situation encourageante même si les tonnages annuels restent très importants puisqu'ils dépassent les 600 tonnes.

Des sites de dépôt en amélioration

Sur certains sites identifiés comme points noirs sur le territoire, là aussi la situation montre une légère amélioration. Les efforts ciblent donc principalement les sites récurrents et majeurs en termes de quantités jetées.

Les secteurs rouges figurent les zones les plus problématiques, les secteurs verts, ceux où les dépôts sauvages sont les moins fréquents voire absents cette année.

	2020	2021	Evolution
Secteurs rouges	30,5%	24%	↓ 6,5%
Secteurs orange	35,5%	27%	↓ 8,5%
Secteurs verts	34%	49%	↑ 15%

Améliorer le tri dans les espaces publics

La collecte des déchets se réorganise de façon importante sur la ville.

La collecte du verre désormais en Points d'Apports Volontaires

Le mois de janvier 2023 a vu la mise en place de nouvelles règles de collecte de déchets sur le territoire, les modifications portant sur les jours et fréquences de ces dernières. Derrière ces changements importants, c'est une harmonisation des procédés de collecte comme une baisse des impacts environnementaux de ces derniers et de leur coût qui est recherchée.

En prévision de l'arrêt de la collecte du verre en porte à porte, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud et la Ville ont identifié puis équipé 100 sites en bornes d'apports collectifs. Ces sites ont été déterminés en concertation avec les conseils de quartier et font l'objet de réajustements si nécessaire.

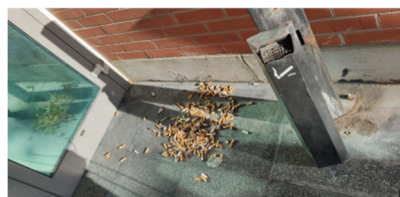


Les mégots, une nouvelle cible pour la ville

Face à la pollution engendrée par la présence des mégots en ville, Evry-Courcouronnes a fait le choix de conventionner avec Alcôme, éco-organisme agréé par l'Etat et chargé de la gestion de la filière Responsabilité Élargie des Producteurs de mégots.

Ce conventionnement permettra à la ville de bénéficier d'aides financières pour l'acquisition d'équipements de collecte et pour le nettoyage des espaces publics ou encore dans le cadre de l'organisation d'événements de sensibilisation.

10 zones prioritaires, dites « Hotspots » ont été identifiées afin d'y concentrer particulièrement les efforts et réduire drastiquement cette pollution. Il s'agit à titre d'exemple des places Jules Vallès ou Guy Briantais.



ALCÔME

Les jeunes se mobilisent pour la propreté de leur ville

Très sollicitées sur le territoire, les actions de sensibilisation au tri des déchets ont été une nouvelle fois nombreuses en 2023.

Le clean up des écoles : un rendez-vous attendu

Événement incontournable désormais, le clean up des écoles s'est tenu du 22 au 25 mai. 13 écoles se sont mobilisées à cette occasion, réunissant 1455 élèves pour de grandes opérations de nettoyage.



Même engagement de la part du Conseil Municipal des Jeunes qui a organisé également son propre clean up aux abords de l'Hôtel de ville.



Les collèges et lycées aussi !

D'autres établissements d'enseignement du territoire ont souhaité aussi bénéficier d'actions de sensibilisation et réaliser des clean up.

C'est le cas du collège Paul Fort (2 classes de 5ème, 3 classes de 4ème), et de notre Dame de Sion (7 classes de 4ème et formation des éco-délégués de la 6ème à la terminale.)

Les ambassadrices du tri sur le terrain

Les deux ambassadrices du tri sont restées mobilisées sur le terrain en 2023. Entre interventions dans les écoles de la ville et présence sur différents événements afin de diffuser toute information utile sur le tri des déchets et distribuer des cartes d'accès aux déchetteries.



En parallèle, les ambassadrices se sont assurées que toutes les écoles qui ne bénéficiaient pas encore de poubelle de tri dans les classes, soient désormais équipées. C'est chose faite depuis le 6 novembre.

5

Energie



Des réseaux d'énergie plus vertueux !

Répondant aux enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial de l'Agglomération Grand Paris Sud, le développement des réseaux de chaleur et des Energies Renouvelables (EnR) sur le territoire prend un essor important en 2023.

La géothermie au service du réseau de chaleur

Depuis janvier 2023, le réseau de chaleur urbain géré par la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud bénéficie d'une nouvelle source d'énergie verte : la géothermie. Les deux puits situés sur le territoire d'Evry-Courcouronnes utilisent l'eau du Dogger pour produire 25% des besoins en chaleur du réseau. Ainsi, cette énergie renouvelable s'ajoute à la chaleur fatale récupérée depuis l'incinérateur de Vert-le-Grand, ce qui permet de porter à 77% le taux d'EnR dans le réseau.



En mai dernier, la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud a signé un avenant au contrat de concession du réseau de chaleur avec la société GPSEP qui prévoit :

- La réintégration au profit de l'utilisateur de certains bénéfices qui avaient été réalisés par l'exploitant, et la baisse de la marge de l'exploitant.
- Une augmentation du plan de développement du réseau de chaleur. A présent, l'objectif est de raccorder 100% des bâtiments techniquement raccordables sur la ville d'Evry.
- Le principe de création d'une nouvelle centrale de production d'énergie renouvelable à horizon 2028, ayant pour objectif de porter à plus de 85% le taux d'EnR du réseau.

Energie

La ville vote la création de zones d'accélération des énergies renouvelables en Conseil Municipal du 14/12/2023

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

En particulier, son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter en tenant compte de son contexte territorial et de son potentiel EnR. Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables.

Au regard du potentiel EnR présent sur son territoire, la ville d'Évry-Courcouronnes, souhaite créer des zones d'accélération portant sur la totalité de son territoire pour les énergies renouvelables suivantes : géothermie profonde, méthanisation, réseaux de chaleur, énergie solaire et géothermie de surface.

Titre : Zone d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables (ZAENR) : géothermie profonde, méthanisation, réseaux de chaleur, énergie solaire et géothermie de surface



Du gaz vert produit sur le territoire

La société publique locale "Confluence Seine Essonne Énergie" est chargée de gérer de façon mutualisée les deux stations d'épuration des eaux usées Évry et Exona (qui relevaient auparavant respectivement de la gestion de la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud et du SIARCE).

L'unité d'épuration de biogaz a été inaugurée en juin 2023 et permet de traiter le biogaz produit à partir des boues d'épuration, pour pouvoir le réinjecter dans le réseau du distributeur GRDF. Le biogaz vendu équivaut à la consommation de 3300 logements et produit environ 1,2M€ de recettes qui allègent la facture de l'utilisateur.



Des efforts efficaces en matière d'économie d'énergie

La Ville s'était engagée dans une démarche de sobriété énergétique ambitieuse.

Une maîtrise accrue des dépenses de chauffage

La baisse du chauffage de 2 degrés (de 21 à 19 degrés) dans les écoles, les mairies, les Maisons de quartier, et à 16° dans les gymnases, est effective depuis l'automne 2022. Seules les crèches et les Relais Petite Enfance sont restés à 21 degrés, pour maintenir la qualité de l'accueil des plus jeunes.

Définie dès 2020, la stratégie communale de maîtrise et réduction des consommations d'énergie s'est bâties selon 3 étapes :

Etape 1 : la réalisation d'un diagnostic afin de dresser une vision globale du parc des bâtiments notamment leurs consommations énergétiques et en eau ainsi que leurs émissions de gaz à effets de serre.

Etape 2 : des analyses techniques ont permis de dégager des solutions d'économie d'énergie et d'eau.

Etape 3 : les travaux présentant le temps de retour sur investissement le plus faible, donc la rentabilité la plus élevée sont priorisés en premier.

Suite à ces études, la ville s'est dotée d'un Schéma Directeur Energie et CEE présenté en détail en annexe 1 (page 34).

D'autre part, le marché d'exploitation et de maintenance des bâtiments a été remanié. Désormais, le prestataire reçoit un intéressement dès lors qu'il permet à la Ville de réaliser des économies d'énergie sur les structures qu'il gère.

En chiffres (année 2022/2023 par rapport aux années précédentes) :

Baisse moyenne de la consommation de chauffage : 30%

Economies réalisées : plus de 600 000 euros

6

Biodiversité



La ville primée par le Conseil départemental

Déjà labélisée 3 fleurs au concours des villes et villages fleuris, la ville décroche cette année le trophée fleur verte.

Trophée fleur verte

Le 16 novembre, Évry-Courcouronnes a reçu le Prix des jardins naturels sensibles et le Trophée fleur verte organisé par le département de l'Essonne. Ce label distingue les communes menant une politique ambitieuse en faveur de l'environnement dans le cadre de l'entretien de la voirie, des espaces publics et des espaces verts.

Cette labélisation vient notamment récompenser la politique communale en matière de gestion différenciée des espaces verts, de préservation et de favorisation de la biodiversité par la mise en place des tontes différées sur des espaces bien identifiés sur la ville ou encore d'éco pâturage sur plusieurs parcelles du territoire.



La sobriété au service de la biodiversité

Agir en matière de sobriété énergétique, c'est engager des économies d'énergie mais c'est aussi agir pour l'environnement de façon plus globale.

La réduction de l'éclairage public en test

La Ville d'Évry- Courcouronnes, en partenariat avec l'agglomération Grand Paris Sud (GPS), a entrepris de limiter la pollution lumineuse, si néfaste à la biodiversité.

Trois quartiers – les Bocages, Champs-Élysées et Village – ont été retenus pour cette expérimentation. Selon les secteurs, les leviers d'actions retenus sont les suivants :

- Extinction de l'éclairage sur une partie de la nuit ou de manière anticipée sur le matin
- Réduction du temps d'allumage (20 mn avant et après le coucher du soleil).
- Débranchement des lampadaires dont la lumière est considérée comme trop intense.

Si ces expériences s'avèrent concluantes, elles pourraient d'étendre à l'ensemble du territoire communal.

Renforcement des trames bleues, vertes et brunes

Le projet de PADD du futur Plan local d'Urbanisme place la protection des trames favorables à la biodiversité au cœur des enjeux :

Extrait du projet de PADD :

- « Améliorer les services écosystémiques de la trame bleue, noire et brune
1. Valoriser la trame bleue (lac d'Évry-Courcouronnes, la Seine et ses berges, le canal) à travers une amélioration de la gestion du cycle de l'eau
 2. Préserver et reconstituer une trame brune et ses fonctions écosystémiques : stockage de carbone, cycle de l'eau, biodiversité,...
 3. Réduire la pollution lumineuse dans les espaces publics afin de reconstituer le maillage de la trame noire. »



Tous acteurs

Agir Ensemble pour un campus durable

Au programme de l'alliance Agir ensemble en 2023 : deux actions phares placées sous le signe de l'économie circulaire et l'accompagnement aux projets étudiants.



UN NOUVEL APPEL A PROJET A DESTINATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Nouveauté 2023, l'appel à projet annuel Transition écologique s'est ouvert aux associations étudiantes. L'objectif recherché est naturellement l'accompagnement d'initiatives étudiantes sur le territoire d'Évry-Courcouronnes. Trois projets ont ainsi bénéficié d'un financement portant sur le développement d'une épicerie solidaire, d'une friperie et d'un atelier de réparation de matériel informatique.



CAMPUS MARKET A LA WELCOME PARTY

Chaque année, Évry-Courcouronnes accueille plus de 20 000 étudiants et apprentis sur son territoire.



Afin de leur souhaiter la bienvenue, la Ville organise une « Welcome Party », un événement permettant aux étudiants et étudiantes de se rencontrer, d'échanger et de partager un moment festif ensemble.

L'opération Campus Market, menée en partenariat avec l'association éponyme et la ressourcerie l'Attribut, s'est invitée à l'évènement ! Des objets inutilisés mais en bon état, et collectés au sein dans des campus du territoire, ont été revendus à très bas cout auprès d'étudiants nouvellement arrivés.

En chiffres :

Appel à projet Transition écologique étudiant : 1000 euros

Nombre d'objets collectés pour l'opération Campus Market : 317, soit l'émission de 4,748 tonnes eq. CO2 évitée

L'assemblée citoyenne planche sur la santé environnementale

L'assemblée citoyenne a rendu son avis portant sur les questions de santé, jeudi 12 octobre, en ouverture du conseil municipal.

LA SANTE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES REFLEXIONS

La question de la santé est multidimensionnelle, elle touche divers enjeux de la vie quotidienne pour les habitants d'Évry-Courcouronnes. En matière de santé, la Ville a fait le choix d'agir « directement » sur la prévention, le cadre de vie, l'environnement, l'accès à l'activité sportive, ...



Il a ainsi été proposé à l'Assemblée de se concentrer notamment sur les problématiques de santé environnementale :

- *Comment favoriser un environnement favorable à la santé des habitants ? Notamment au regard des effets induits par le dérèglement climatique en cours ?*

L'objectif recherché était ainsi d'émettre des propositions dans un contexte aux impacts avérés sur la santé tels que l'augmentation des risques cardiovasculaires, respiratoires, rénaux, psychiatriques, neurologiques et périnataux.

Dans la perspective de la rédaction de son nouveau Contrat Local de Santé (CLS), la possibilité d'introduire les questions relatives à la santé environnementale comme sujet de travail auprès des membres de l'Assemblée Citoyenne constitue une réelle opportunité pour la Ville. Cet avis citoyen enrichira donc les réflexions de la municipalité.

Tous acteurs

Dans ce domaine, les propositions ont porté sur 4 axes et 19 propositions dont voici le détail :

Développer un aménagement du territoire favorable à la santé



> **CONSTAT** : Nous avons constaté les bienfaits de la nature en ville : garante d'air pur, de rafraîchissement, de support pour la biodiversité et qui embellit notre cadre de vie.

Les propositions d'actions



La révision du Plan Local d'Urbanisme* pour impulser un aménagement du territoire favorable à la santé

- ✓ Inclure un chapitre sur le changement climatique dans le Plan Local d'Urbanisme : intégration de différentes innovations et exigences pour favoriser la santé environnementale.

* Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle communale (règles et orientations).



L'implication des élus pour favoriser la santé

- ✓ Inciter les élus à se saisir du sujet de la santé environnementale :
 - ❖ Appropriation de cet Avis citoyen
 - ❖ Diagnostic sur la santé environnementale
 - ❖ Arrêtés municipaux pour améliorer la santé des habitants
 - ❖ Cahiers des charges pour guider le choix des prestataires privés (appels d'offres) qui prennent en compte la santé



L'atténuation du bruit et des nuisances au quotidien

- ✓ Mener une réflexion sur la réduction des nuisances sonores : diminuer le bruit dès la conception des aménagements, réduire les nuisances déjà présentes au quotidien.

10

Réduire les effets négatifs des vagues de chaleur et des canicules



> **CONSTAT** : Nous avons constaté que les phénomènes de vagues de chaleur dans les périodes estivales impliquent un besoin d'adaptation forte des habitants.

Les propositions d'actions



La réduction de la chaleur à l'intérieur des bâtiments

- ✓ Mettre en place de mesures favorisant l'adaptation du bâti aux fortes chaleurs :
 - ❖ Matériaux plus responsables,
 - ❖ Isolation des bâtiments,
 - ❖ Partenariat entre la Ville et l'ALEC (Agence locale Energie Climat) pour favoriser les aides
 - ❖ Innover pour limiter l'exposition aux rayons du soleil



La création d'îlots de fraîcheur pour atténuer les fortes chaleurs

- ✓ Créer des îlots de fraîcheur dans l'espace public en utilisant l'eau et la végétalisation
- ✓ Favoriser la création d'espaces ombragés
- ✓ Identifier des locaux « refuges »



L'adaptation à l'augmentation des vagues de chaleur

- ✓ Mettre en place une réflexion sur l'adaptation des horaires de travail et d'ouverture des commerces

Agir pour améliorer la qualité de l'air



> **CONSTAT 1** : Nous avons fait le constat d'une ville innovante dans sa conception sur la question de la pollution de l'air avec le principe d'« urbanisme de dalle » qui permettait de séparer les circulations (ce qui réduit l'exposition aux pots d'échappement)
> **CONSTAT 2** : Il est essentiel d'identifier et d'explorer différents leviers pour réduire les polluants et ainsi améliorer la qualité de l'air.

Les propositions d'actions



Le suivi de la pollution de l'air et de ses effets

- ✓ Mise en place de capteurs : mesures régulières de la qualité de l'air pour un suivi de la pollution de l'air



Les actions sur les mobilités pour réduire la pollution de l'air

- ✓ Limiter l'utilisation de la voiture et développer les mobilités douces
- ✓ Préserver et entretenir les passerelles piétonnes



L'atténuation de l'exposition aux polluants chimiques

- ✓ Installer des dispositifs visant à réduire la présence de polluants chimiques dans l'air
- ✓ Augmenter la présence de végétation autour des voiries
- ✓ Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et biocides par les services municipaux et ses prestataires
- ✓ Installer des filtres pour les polluants en sortie des usines émettrices de polluants
- ✓ Utiliser la géothermie



Les stratégies d'atténuation pour la qualité intérieure

- ✓ Imposer des mesures auprès des constructeurs pour favoriser la qualité de l'air
- ✓ Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles
- ✓ Mettre en place des aides pour le changement des filtres à particules au sein des habitacles de voitures

12

En chiffres :

Nombre de membres : 53

Nombre de séances de travail : 6

8

Bilan 2023 résumé et Perspectives 2024

Bilan des engagements pour l'année 2023

L'élaboration du rapport 2022 de la situation de la ville en matière de développement durable était l'occasion de présenter les objectifs fixés pour l'année 2023. En voici en synthèse le bilan :

CONTINUER D'ÉQUIPER LES BATIMENTS PUBLICS EN BORNES DE TRI

Extrait du rapport 2022 : « Après l'équipement des principaux sites administratifs, la ville d'Évry-Courcouronnes procédera à un équipement complémentaire en bornes de tri des Maisons de quartiers, des structures jeunesse, des centres de loisirs ainsi que des gymnases ».

Objectif atteint : Les bornes de tri ont toutes été installées sur l'ensemble de ces équipements au 2ème trimestre 2023



L'ADOPTION D'UNE STRATEGIE NUMERIQUE RESPONSABLE

Extrait du rapport 2022 : « L'année 2023 sera celle de la finalisation de ce document et de la mise en œuvre des premières actions. Ces dernières porteront notamment sur la définition et l'application de critères d'achat de matériel informatique plus respectueux de l'environnement et sur l'élaboration d'actions de sensibilisation à destination prioritairement des agents de la collectivité ».

Objectif atteint : La stratégie numérique est rédigée et fera l'objet d'une délibération en Conseil Municipal de 2023

UN NOUVEL APPEL A PROJET DESTINE AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Extrait du rapport 2022 : « L'alliance locale Agir Ensemble ambitionne d'accompagner des projets portés par les étudiants eux-mêmes en lançant un appel à projet à destination des associations étudiantes. Rendez-vous en 2023 pour connaître les projets lauréats ! »

Objectif atteint : La 1ère session de l'appel à projet a permis de financer 3 projets étudiants

Bilan 2023

AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR DANS LES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES ENFANTS

Extrait du rapport 2022 : « En supplément des actions déjà menées depuis 3 ans maintenant par la Ville, une étape supplémentaire est sur le point d'être engagée : la mise en œuvre de nouveaux process pour l'entretien ménager de ces équipements, faisant la part belle aux pratiques les moins impactantes pour l'environnement et les plus respectueuses possible de la santé des plus jeunes ».

Objectif atteint : Le marché de fourniture de produit permet désormais de recourir à des produits respectueux de l'environnement et de la santé de personnes tels que le savon noir, le vinaigre blanc ...

SENSIBILISER LE PUBLIC SCOLAIRE

Extrait du rapport 2022 : « En partenariat avec La société Eco CO2, la Ville permettra à 21 classes des écoles primaires de la ville de participer au programme WATTY sur l'année scolaire 2022-2023. Ce dernier sensibilise les élèves aux économies d'énergie ainsi qu'aux enjeux du changement climatique ».

Objectif atteint : ces ateliers ont été proposés aux écoles de la ville et la totalité des sessions disponibles ont été octroyées.

DE NOUVELLES REALISATIONS POUR LE PLAN VELO

Extrait du rapport 2022 : « La mise en œuvre progressive du plan vélo offre son lot de nouveautés chaque année. 2023 verra le nombre d'arceaux augmenter pour atteindre le nombre de 240 répartis sur tout le territoire. Des bornes de réparation et de gonflages seront disposées à proximité de parcs et d'équipements sportifs, tandis que des travaux visant à améliorer les conditions de circulation des vélos seront entamés sur les secteurs Evry-Village et le long d'un axe structurant de la place Troisdorf au CHSF ».

Objectif atteint : L'ensemble de ces engagements se sont concrétisés sur l'année 2023 (cf. page 9).

Les perspectives 2024

Poursuite de la révision du PLU

Après la mise en débat des orientations du PADD en Conseil municipal du 14 décembre 2023, la révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit avec la définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), l'élaboration du règlement et du zonage. Objectif 2024 : L'arrêt du Projet de Plan Local d'Urbanisme.

Plan vélo

Une étude de Maîtrise d'œuvre sera lancée en 2024 pour la création de pistes cyclables sur les principaux boulevards de la Ville : Boulevard François Mitterrand, boulevard des Coquibus, boulevard des Champs-Élysées et boulevard de France.

La santé environnementale au sein du Contrat Local de Santé

La ville d'Evry-Courcouronnes révisé actuellement son contrat local de santé, l'occasion d'intégrer plus encore les questions de santé environnementale au sein de ce document stratégique et renforcer la dynamique territoriale autour de ces enjeux majeurs.

Elaboration du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

Obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 250 employés et/ou de plus de 50 000 habitants, le BEGES permet une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l'atmosphère sur une année.

Le précédent BEGES s'appliquant actuellement sur le périmètre Ex-Evry, il convient de le mettre à jour et de l'étendre à la totalité des secteurs concernés. Ce sera chose faite en 2024.

SPASER

La ville est également soumise à l'obligation réglementaire de publier un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER). Les orientations de ce schéma ont fait l'objet d'un vote en Conseil municipal, et seront détaillées de façon opérationnelles sur l'année 2024.

Perspectives 2024

Une meilleure maîtrise des bornes textile

Le renforcement du maillage des points de collecte du Textile, Linge de maison et Chaussures (TLC) figure au sein du Programme Local de Prévention des Déchets et de l'Énergie (PLPDE) de la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud. Néanmoins la présence des bornes de collecte de textile s'accompagne fréquemment sur le territoire de nuisances telles que la vandalisation de ces bornes ou l'étalement de leur contenu sur la voie publique. Une convention plus stricte sera soumise aux opérateurs choisis et pour 20 emplacements tests en 2024.

Mai à vélo

Opération nationale initiée par le Ministère de la transition écologique et le Ministère des Sports, elle incite les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables au travers d'une démarche fédératrice et festive. Forte de ses engagements en matière de mobilité douce, la ville d'Évry-Courcouronnes proposera une programmation dans ce cadre en mai 2024.

Forum de l'Habitat

En février 2024, la ville proposera un forum de l'Habitat. L'objectif de cette édition 2024 est de proposer aux habitants un lieu de rencontre, d'échange et d'information autour des thématiques essentielles que sont la rénovation et l'entretien des logements, les aides existantes et le bien vivre dans l'habitat. Rendez-vous le 3 février 2024.

9

Annexe



Annexe : Programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie

LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Article 180

I.-Le code général des collectivités territoriales est ainsi modifié :
1° Après le premier alinéa de l'article L. 2311-1-1, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Ce rapport précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation. » ;

2° Les articles L. 3311-2 et L. 4310-1 sont complétés par un alinéa ainsi rédigé :

« Ce rapport précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation. »

II.-Le I entre en vigueur le 1er janvier 2024.

1- Opérations de réglages / maintenance

Il s'agit d'opérations de réglages ou de petits travaux inclus dans le contrat de maintenance des bâtiments ou du réseau de chaleur. Leur coût est donc nul pour la collectivité.

Objectif : Améliorer le programme de régulation/programmation pour économiser en moyenne 5 % des consommations liées au chauffage

2- Travaux « légers »

Les solutions présentent un faible coût d'investissement (au regard des opérations « lourdes » telles que l'isolation), mais un impact économique important.

2.1 Isoler les échangeurs

Objectif : 33 bâtiments concernés pour une économie de 1% des consommations énergétiques (132 MWh/an et 10 k€ TTC/m²/an)

2.2 Remplacer les régulateurs vétustes

Objectif : 32 bâtiments concernés pour une économie de 5% des consommations énergétiques (entre 3,9 et 7,4 KWh/an et entre 0,40 et 0,77 € TTC/m²/an).

2.3 Désembouer et équilibrer les circuits hydrauliques

Objectif : Economie de 10% des consommations énergétiques (entre 10 et 14,9 KWh/an et entre 0,81 et 1,16€ TTC/m²/an).

2.4 Installer des robinets thermostatiques

Objectif : Concerne les bâtiments administratifs et sociaux culturels pour une économie de 5% des consommations énergétiques (entre 5 et 7,4 KWh/an et entre 0,40 et 0,57 € TTC/m²/an).

2.5 Installer des réflecteurs de chaleur

Objectif : Concerne 16 bâtiments pour une économie de 2% des consommations énergétiques (entre 1,5 et 3 KWh/an et entre 0,16 et 0,31 €TTC/m²/an).

2.6 Calorifuger les équipements

Objectif : Concerne 3 bâtiments pour une économie de 1% des consommations énergétiques (entre 1 et 1,5 KWh/an et entre 0,08 et 0,12 €TTC/m²/an).

3 Travaux « lourds »

3.1 Remplacer les systèmes d'éclairages par des LED

Objectif : Concerne 20 bâtiments pour une économie de 60% des consommations énergétiques (9,4 KWh/an et 3,36 €TTC/m²/an).

3.2 Isoler les bâtiments

Objectif : Concerne 26 bâtiments pour une économie de 6% des consommations énergétiques (entre 4,6 et 8,9 KWh/an et entre 0,49 et 0,92 €TTC/m²/an).

